



REGLEMENT LES FOULEES DE L'ENSICAEN 2018



« Les Foulées de l'ENSICAEN » est une épreuve inscrite au calendrier des courses Hors Stade 2018 du Calvados et organisée par des étudiants de l'ENSICAEN, ouverte aux coureurs licenciés et non licenciés. Cette course nature est composée d'un parcours d'environ 8km (à partir de 16 ans).

ORGANISATION GENERALE DU DEPART :

Départ et arrivée de la course nature à l'ENSICAEN, 6 Boulevard Maréchal Juin 14000 Caen.
Le départ de la course aura lieu à 10h00.

INSCRIPTIONS :

Limitation du nombre des participants : 100. Aucune inscription ne sera prise par téléphone.
Le prix de l'inscription est de 6€. Le tarif est unique pour les licenciés ou non-licenciés.
Il est possible de s'inscrire par courrier en téléchargeant les bulletins d'inscription sur le site internet www.lesfouleesdelensi.org ou en utilisant les bulletins mis à disposition dans les commerces locaux.
Aucun remboursement ne sera effectué pour non participation.

DOSSARDS:

La participation à l'épreuve nécessite le port du dossard fixé sur la poitrine. Il ne devra en aucun cas, être réduit, ni découpé, ni plié, sous peine de disqualification. **Les épingles ne sont pas fournies par l'organisation.**

Retrait : Samedi 17 mars 2018 de 16h00 à 19h30 à l'ENSICAEN, 6 Boulevard Maréchal Juin 14000 Caen, et le jour de l'épreuve sur le lieu de départ jusqu'à 1h avant le départ.

CERTIFICATS MEDICAUX :

Les coureurs licenciés de la Fédération Française d'Athlétisme, UFOLEP, FSGT, FSCF avec mention «athlétisme», devront obligatoirement joindre une copie de la licence 2017-2018 lors de leur inscription.

Les coureurs licenciés dans une autre Fédération ainsi que les non licenciés devront joindre au bulletin d'inscription l'original du certificat médical ou sa photocopie certifiée conforme par l'intéressé de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de l'épreuve.

La participation des mineurs de plus de 16 ans pourra être acceptée sur production d'une autorisation parentale en plus des pièces citées ci-dessus.
Aucun dossard ne sera remis sans certificat médical ou attestation de licence.

ACCOMPAGNATEUR : Aucun accompagnateur ni véhicule non accrédité (y compris vélo) ne sera autorisé sur le parcours.

CHRONOMETRAGE- CLASSEMENT : Assurés par le Club organisateur. Il n'y aura pas de puce.

RAVITAILLEMENT : Semi autosuffisance conseillée (bidon, Camel back...etc). Point ravitaillement à mi-parcours et à l'arrivée.

PARCOURS:

Courses sur chemin, champs et route à allure libre, ouvertes à tous, licenciés ou non, parcours fléchés et utilisation de la rubalise. Le circuit rencontre des passages techniques (N.B : Circuit non adapté au fauteuil handisport).

SIGNALISATION : Rubalise, fléchage au sol et en hauteur. Le kilométrage sera précisé sur le parcours.

DOUCHES : Pas de douches ni vestiaires sur le site de départ/d'arrivée.

ASSURANCE : Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Le Comité d'organisation décline toute responsabilité en cas d'accidents, incidents, vols ou litiges pouvant survenir avant, pendant et après l'épreuve.

RECOMPENSES : **lot pour tous les participants**. Lot aux 3 premiers hommes et femmes. Seuls les concurrents présents à la remise des prix pourront prétendre aux récompenses.

SERVICE MEDICAL : Assuré par l'ambulancier sur le lieu de départ et d'arrivée.

SECURITE : Chaque concurrent devra impérativement respecter les consignes ou ordres donnés par les services de Police, Gendarmerie, Service Médical, Signaleurs et Commissaires de course. Tout manquement entraînera la mise hors course.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT : Pas de jet de papier, bouteilles vides, emballages, etc... hors zones de ravitaillement où des poubelles seront mises à cet effet. En cas de non respect, l'organisateur pourra prononcer l'exclusion.
Respecter les chemins empruntés.

RESPECT D'AUTRUI : Il est impératif de respecter les bénévoles présents sur le parcours ainsi que les autres concurrents. En cas de non respect, l'organisateur pourra prononcer l'exclusion

UTILISATION D'IMAGE : De part sa participation, le coureur autorise les organisateurs de la course nature ainsi que leurs ayants-droit tels que partenaires et média à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourra apparaître sur tous supports.

ANNULATION : En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'association se réserve le droit d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.